



*Les termes utilisés pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.*

## Vers une vacance d'une année au Gouvernement ?

« Même les meilleures choses ont une fin ».

Cet adage a-t-il traversé l'esprit de notre collègue Yves Gigon en déposant sa question écrite n°3157 « Charles Juillard : à quand le départ ? » ? Il nous le dira peut-être dans le débat que nous souhaitons ouvrir avec notre interpellation. Celle-ci était en préparation lors de la séance de mars. Elle complète à notre sens sur quelques points fondamentaux à éclaircir l'intervention de notre collègue UDC/Indépendant.

Rappelons quelques certitudes et réalités :

- Charles Juillard sera candidat au Conseil des États ;
- Au soir du 20 octobre 2019, il sera élu dans cette chambre de l'Assemblée fédérale ;
- Jusqu'à cette date, car il n'aura pas quitté le Gouvernement, et il sera ainsi le premier ministre en activité à mener une campagne électorale pour une autre fonction que celle qu'il occupe ;
- Il faut prévoir un délai de six mois entre l'annonce d'une démission d'un ministre, l'organisation de l'élection complémentaire et l'entrée en fonction du nouvel élu ;
- Même un bourreau de travail connu et reconnu comme notre actuel ministre des Finances ne peut pas assurer l'établissement d'un budget 2020 douloureux (pour ne parler que du court terme), assumer ses obligations de vice-président d'un parti gouvernemental fédéral lors d'une année électorale, et mener efficacement une campagne personnelle pour le même rendez-vous ;
- Se porter candidat à une élection complémentaire pour le remplacer au Gouvernement, avec un temps très bref de fonctionnement, moins d'une année avant l'élection générale qui suit, est une prise de risque personnelle que tout le monde ne peut pas se permettre.

Ces éléments mènent naturellement aux questions suivantes que nous posons au Gouvernement, en reprenant en partie ou en les complétant les deux questions de notre collègue Yves Gigon :

1. Cette situation ne péjore-t-elle pas le travail du Gouvernement par un transfert de certaines tâches vers les autres Départements ?
2. En particulier, le travail de recherche d'économies qui occupe aujourd'hui toute l'administration est-il mené sous la responsabilité du Département des Finances ?
3. La date du départ de Charles Juillard est-elle connue de ses collègues et sans vouloir en connaître le détail, une élection complémentaire pourra-t-elle se tenir pour une entrée en fonction du nouvel élu au 1<sup>er</sup> janvier 2020 au plus tard ?
4. Y a-t-il une volonté partisane, par ce maintien prolongé et exagéré en fonction d'un ministre en partance, d'empêcher des candidatures pouvant remettre en cause le second siège du PDC ?
5. Dans le cas où une entrée en fonction ne peut être garantie au moins à cette date du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Gouvernement a-t-il envisagé de donner l'exemple en matière d'économies en fonctionnant à quatre durant la dernière année de la législature ?

Delémont, le 17 avril 2019

Groupe Verts et CS-POP  
Rémy Meury